Retrouvez les dernières actualités relatives au Défenseur des Droits : la publication de son 14e baromètre de la perception des discriminations dans l'emploi et un bilan sur l'activité de sa plateforme antidiscriminations.fr, après sa première année de mise en place.

Découvrez les résultats du dernier baromètre de la perception des discriminations dans l’emploi

Le Défenseur des droits et l'Organisation Internationale du Travail (OIT) ont publié le 14e baromètre de la perçeption des discriminations dans l'emploi, centré sur celles perçues et vécues par les jeunes âgés de 18 à 34 ans.

- **Méthodologie de l’enquête**

Cette enquête a été menée auprès d’un échantillon représentatif de la population de jeunes actifs de 18 à 34 ans (3201 personnes). L’analyse des discriminations professionnelles vécues par les jeunes se fonde sur une double approche :

- Une **approche microsociale** qui s’intéresse aux comportements stigmatisants : les « micro-agressions » et les discriminations routinières et répétitives vécues au travail ;
- Une **approche globale** qui replace les discriminations vécues par les jeunes dans le cadre des inégalités socio-économiques et discriminations structurant l’ensemble de la société.

- **Chiffres-clés**

Dans un contexte de crise sanitaire qui a particulièrement impacté les jeunes, l’enquête s’intéresse au caractère multidimensionnel et systémique de ces discriminations perçues comme massives par les jeunes. Les discriminations sur le critère de l’âge se combinent souvent avec d’autres critères comme l’apparence physique, la couleur de peau, le sexe ou encore l’origine.

Ce phénomène intervient à toutes les étapes de l'insertion professionnelle, d'après l'enquête :

- **Plus d'un jeune sur trois rapporte avoir vécu une situation de discrimination ou de harcèlement discriminatoire dans le cadre de sa recherche d'emploi ou de sa carrière**
- Un jeune sur cinq déclare y avoir été confrontés à plusieurs reprises.

◦ **Des discriminations qui se cumulent**

Cependant les discriminations dépassent cette sphère et se cumulent dans l'ensemble des domaines de la vie sociale : par exemple lors de contrôle de police (pour 54% des interrogés), de recherche d'un logement (53%) ou encore lors d'une demande de crédits ou d'assurance (42%).

◦ **Avec des conséquences lourdes sur leur avenir professionnel**

Par ailleurs, ces discriminations ont des conséquences délétères sur leur avenir professionnel : cela se traduit par une rupture de contrat de travail que ce soit à leur initiative ou à celle de l'employeur pour 20% des interrogés. Elles ont également un effet durable sur la santé mentale des jeunes étant donné que, sur le moment, 70% des jeunes victimes de discrimination n'ont plus eu envie ou peur d'aller travailler, se sont sentis tristes, fatigués, déprimés et seuls. Les conséquences impliquent une anticipation de la discrimination qui pousse les jeunes à s'autocensurer : plus de la moitié des jeunes interrogés (55%) se sont déjà auto-censurés lors de la recherche d'un emploi, en ne répondant pas à des offres d'emplois qui correspondaient pourtant à leurs compétences.

◦ **Des non-recours importants**

Face à ces discriminations, les jeunes victimes ont peu recours à leurs droits : 58% des jeunes victimes ont entrepris une démarche à la suite des faits. Les jeunes femmes sont plus nombreuses à ne pas les entreprendre : 51% des femmes ne le font pas contre 33% pour les hommes.

◦ **Le besoin d'une politique de lutte contre les discriminations avec des mesures spécifiques pour les jeunes actifs**

Ces résultats viennent conforter la nécessité d'une politique globale publique de lutte contre les discriminations comportant des mesures spécifiques visant les jeunes actifs et actives. Cette politique interrogerait l'ensemble des processus et critères de décision en matière de ressources humaines et renforcerait la formation du personnel à la non-discrimination, qu'il s'agisse des managers, pour qu'ils puissent prévenir et sanctionner, ou des autres échelons.

- Retrouvez les résultats du 14e baromètre sur la perception des discriminations dans l'emploi Accès [1]

Les 1 an de la plateforme antidiscriminations.fr

Le baromètre de la perception des discriminations a permis de souligner un enjeu : quatre jeunes sur dix victimes de discriminations n'entreprennent aucun recours. Pourtant il existe des outils pouvant apporter une réponse à ce problème, comme la plateforme antidiscriminations.fr [2] mise en place par le Défenseur des Droits.

- **Chiffres-clés**

En 2021, cette plateforme, qui accompagne gratuitement les victimes, a été **sollicité 14 000 fois**, dont 11 000 appels et plus de 3000 chats. Une **augmentation de 25% des saisines** en matière de lutte contre les discriminations a pu être constaté entre 2020 et 2021. Sept juristes- écoutants s'occupent d'identifier les situations de discrimination pour y apporter une réponse et indiquer des explications sur les démarches possibles : 70% des appels reçus sont orientés vers une saisine du défenseur des droits et 60% de règlements à l'amiable engagés aboutissent favorablement en matière de lutte contre les discriminations. De plus, la plateforme s'est enrichie d'un annuaire recensant **plus de 1200 acteurs** qui permet à tous et toutes de trouver près de chez soi un délégué du Défenseur des droits, une permanence associative ou syndicale partenaire.

- **Des saisines souvent liées à l'emploi et aux critères de l'origine et du handicap**

Les saisines reçues révèlent que **l'emploi** constitue un des contextes où les discriminations sont le plus présente : en 2021, ces saisines représentent plus de la moitié des réclamations (46,3% dont 25,9% en emploi privé et 20,1% en emploi public). Ces discriminations peuvent se baser sur différents critères (âge, sexe, origine…), en 2021, celui de **l'origine** a dominé en représentant 25% des critères invoqués au 3928, le critère du **handicap** a également été important vu qu'il a constitué 24% des appels en matière de discrimination.

Dates: Jeudi 17 février 2022 - 10:30
Thématiques: Discrimination [3]
Lutte contre les discriminations [4]
Publié le 17 février 2022

URL de la source (modifié le 17/02/2022 - 15:25): https://irev.fr/actualites-0/discriminations-lactualite-du-defenseur-des-droits

Liens
[1] https://www.defenseurdesdroits.fr/sites/default/files/atoms/files/et_res-oit14-num-01.12.21_access.pdf
[2] https://www.antidiscriminations.fr/
[3] https://irev.fr/taxonomy/term/3680
[4] https://irev.fr/taxonomy/term/3689